

En 1821 le Sous-Préfet de Domfront est chargé de procéder au renouvellement des Municipalités de son arrondissement.

A LONLAY il nomme et installe :

- Julien Pierre ONFRAY, comme Maire
- Julien CHAPRON et François THIERRY, comme adjoints

Le Conseil Municipal réunit lors de ses délibérations :

- les conseillers, Messieurs BOISNET, CHESNEL, RAGEOT, CHEDEVILLE, Georges et Jacques, LESELLIER, VAUGEUIS, BRIONNE, BIDARD JOUIN, BEAUCHEF, MESSENT

- quatorze des plus hauts « cotisés » (imposés) de la commune, notamment Messieurs CHEVALIER-DUCLOS, ROUSSEL, LEFAVERAIS, BOBOT, GRIGNON, FOURNERIE, BREILLOT

Comme par le passé, la préoccupation principale de cette nouvelle assemblée reste l'entretien des voiries communales. Le nouveau Maire Mr ONFRAY s'implique d'ailleurs personnellement dans un projet qu'il considère comme primordial pour le développement de sa commune, à savoir l'établissement d'une route entre DOMFRONT ET MORTAIN.

Dés l'ordonnance royale du 23 Mai 1821 prescrivant ce projet, il adresse le 8 juin suivant à diverses autorités supérieures un mémoire pour démontrer les avantages qui résulteraient du passage de cette route dans le bourg de LONLAY.

En suivant une direction qui se trouve être la plus courte entre DOMFRONT ET MORTAIN, par LONLAY et GER, la route s'établirait sur un terrain solide et rempli de pierres mouvantes sans rochers considérables. Les matériaux seraient à pied d'œuvre tant pour l'encaissement que pour les pierres de taille. Un seul pont serait à construire sur la rivière de l'Egrenne au bourg de LONLAY. Cette voie traversant une grande partie de landages et de terrains communaux, bref un sol peu fertile, il y aurait peu d'indemnités à verser et partout on trouverait la main-d'œuvre désirable.

Monsieur ONFRAY, le Maire, se montre également très enthousiaste pour développer les avantages économiques de ce tracé. La route traverserait un pays presque inculte mais extrêmement peuplé et faciliterait le transport de la chaux et des engrais pour fertiliser la terre. Le bourg de LONLAY, ancien chef lieu de canton, avantageusement situé pour l'établissement de commerces et de fabriques serait moins isolé, avec une meilleure fréquentation de son marché et de ses foires.

A GER la population est active et industrielle avec des poteries vendues dans une grande partie de la France. La nouvelle route faciliterait le transport de la terre glaise extraite à la HAUTE CHAPELLE et dont l'acheminement de Mars à Novembre chaque année nécessite journellement des chariots avec plus de 400 chevaux. Il en serait de même pour l'approvisionnement d'une huitaine de moulins à papier de SOURDEVAL, GER et BEAUCHENE.

Le Maire évoque également les forges de Varenne à CHAMPSECRET, les clouteries de LONLAY, BEAUCHENE et communes voisines, les fabriques de charbon en forêt de la Lande Pourrie. Il suggère même que dans les forêts les « pieds d'élite » ne manqueraient pas d'être importants pour les constructions dans les villes et pour la marine.

A contrario, le Maire soulève des inconvénients pour la construction de la route par le bourg de BARENTON. Les terres sont plus fertiles et s'engraissent par leurs marnes. Six ponts au moins seraient à construire avec des remblais immenses notamment dans les marais de ROUELLE et il faudrait faire face à des transports de pierres sur plus d'une lieue.

Le Maire fait observer également que cette route nouvelle par BARENTON serait adossée et parallèle à la route qui existe déjà entre DOMFRONT et St HILAIRE et dite d'ORLEANS à S MALO. Les communes intermédiaires par BARENTON n'ont d'autres commerces que les produits de leurs terres avec des marchés accrédités au TEIL LEUL notamment.

Pour terminer son mémoire le Maire évoque le développement de débouchés intéressants pour le bois, les clouteries et les poteries vers GRANVILLE AVRANCHES et le Cotentin.

Il assure également les autorités concernées que les municipalités et les habitants de la HAUTE CHAPELLE LONLAY, GER feront tout leur possible et sacrifices pour construire cette nouvelle route et verser les indemnités, notamment à LONLAY, sur deux lieues de parcours. Cette route est en effet un moyen pour arracher une grande partie de la population au besoin et y encourager l'industrie.

Le Maire conclut que ce projet correspond aux intentions bienfaitrices du Roi et il demande à ses interlocuteurs d'appuyer sa requête de leur puissante intervention.

Cette requête n'aura pas le résultat escompté car finalement la route filera vers BARENTON. Il n'empêche qu'une deux siècles plus tard, l'intervention du Maire de l'époque est bien argumentée et intéressante pour décrire l'économie de notre région. Elle suscite également une interrogation : que serait devenue notre commune si elle avait été traversée par cette route?

Claude TOUTAIN